

Actualités

De Harville à Sompheu
Décembre 2020,
Numéro 24



La mairie et l'agence postale
seront fermées le 26
décembre ainsi que
le 2 janvier.



Nous contacter :

☎ : 03.29.90.70.44

✉ : mairie@sampigny.fr

Retrouvez-nous sur le site internet de la
commune :

www.sampigny.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30
à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30
à 17h00

Samedi de 9h à 11h30

Édito de François VUILLAUME, Maire de la commune.

L'année 2020 se termine, OUF!!

Commencée avec les crues de la Meuse, puis les élections, le 1^{er} confinement suivi de la canicule et de la sécheresse, puis le 2^{ème} confinement, cette année se termine avec le virus toujours présent.

Sampigny, sans doute grâce aux précautions de tous, a été relativement épargnée par la Covid-19. Mais attention, pas de relâchement car la maladie n'a pas de calendrier et le passage à 2021 ne veut pas dire fin des mesures de sécurité.

La mairie a assuré la distribution des masques et a suivi et suit encore toutes les personnes vulnérables, soit par téléphone, soit par visite ou en faisant des courses d'urgences.

Les fêtes de fin d'année (repas des anciens, St Nicolas) n'ont pas eu lieu, tout comme les vœux en janvier qui seront annulés.

Nous en sommes profondément désolés. Il va falloir encore patienter quelques mois avant de retrouver une vie plus normale. Je sais que nous pouvons compter sur vous pour faire attention. De votre côté, vous pouvez compter sur l'équipe municipale (élus, agents et bénévoles) pour être auprès de vous et vous aider si besoin.

Ces fêtes de fin d'année vont être différentes, néanmoins gardons espoir, soyons optimistes, c'est dans cet esprit que je tenais, au nom de la municipalité, à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021.

François VUILLAUME



❖ **Mariages :**

- Monsieur et Madame Stéphane WILLEMET mariés le 17 octobre 2020

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux mariés.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



➤ **Réunion de conseil du 1^{er} octobre 2020**

➤ Le conseil municipal a retenu, après avis de la Commission d'Appel d'offres, les entreprises suivantes pour l'extension de la salle Mariette Vautrin.

- Lot 1 ACENOR	98 405 €
- Lot 2 LAURENT	117 380 €
- Lot 3 ALBRAND 4	1 006.80€
- Lot 4 STEINER MENUISERIE	17 105€
- Lot 5 ISO PLAQUISTE	34 437.70€
- Lot 6 BRIZION	27 137€
- Lot 7 L'HERITIER	31 826.40€
- Lot 8 GIL CARRELAGE	29 583.33€
- Lot 9 PEINTURES TONNES	13 463.40€

Travaux subventionnés à 80%

➤ Le conseil municipal a conforté Madame Gwendoline CHAMPLON dans son action de stérilisation de chat errant en liaison avec l'association « Félines de Cy de là » et les fondations Brigitte BARDOT et 30 Millions d'amis. Il est décidé d'ouvrir une ligne de 1000 euros à cet effet.

➤ Le conseil décide de retenir pour la remise en état des lavoirs et des sentiers (dont celui du château) Monsieur Hervé VIOT Architecte, le cabinet Atelier Paysage et le Géomètre Arpent Conseil.

Travaux subventionnés à 80%

➤ Pouvoir de Police du Maire

Le Conseil refuse à l'unanimité le transfert des compétences de pouvoir de police du maire au Président de la Codecom.

➤ **Réunion de conseil du 12 octobre 2020**

➤ Création d'un poste adjoint technique territorial de 2^{ème} classe Monsieur Gilles GUILLET, a quelques mois de son départ en retraite, rempli les conditions pour être promu adjoint technique territorial de 2^{ème} classe. Le Maire propose de lui donner cette promotion. Le conseil accepte à l'unanimité

- Commission communale des impôts directes
Après proposition par le conseil d'une liste de 24 personnes, le Directeur des Finances Publiques à retenu comme commissaires de la CDI les personnes suivantes : Le Maire François VUILLAUME et

COMMISSAIRES TITULAIRES

Julien BERNARD
Delphine PAILLARDIN
Dolores LALLEMENT
Caroline TETARD
Gauthier THOMAS
Francis VANIER

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Karine BISARD
Léo Mexique
Nicole FLORENTIN
Bernard PETITCOLIN
Daniel BEAUFILS
Denis GRANDIDIER

- **Réunion de conseil du 03 novembre 2020**

- Le maire propose au Conseil de racheter à l'association APPEL leur Kangoo pour la somme de 1 200€.
Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Le maire propose de changer le vieux tracteur RENAULT (1980) par un 72cv de la société CHEVAL (marque NEW HOLLAND) pour 14 000€HT.
Le conseil accepte à l'unanimité.
- Le conseil avait acheté une épareuse à la société CHEVAL en 2019. Il s'avère que celle-ci n'est pas assez puissante pour les imposants travaux forestiers que les employés réalisent.
Le Maire propose d'en acheter une plus puissante (KVHN5050SPA) pour la somme de 20 000€ (reprise déduite) payable sans frais en 5 ans.
Le conseil accepte à l'unanimité
- Urbanisme
Le conseil s'oppose à l'unanimité pour le moment au transfert de la compétence urbanisme à la Codecom tant que le PLU intercommunal n'est pas finalisé.

- **Réunion de conseil du 16 décembre 2020**

- La commune avait organisé un appel d'offre pour la vente du tracteur RENAULT, 6 personnes ont fait des propositions. La meilleure est celle de Monsieur Jean-Marie CHAMPLON pour 2 160€.
Le conseil accepte à l'unanimité moins l'abstention de Madame Gwendoline CHAMPLON.
- Monsieur Gilles Guillet part en retraite le 30 septembre 2021, le maire a vu avec le Centre de gestion la possibilité de le nommer au grade supérieur avant son départ (adjoint technique principal de 2^{ème} de classe). Cette nomination est acceptée par le Conseil à l'unanimité qui charge également le maire de mettre en œuvre le processus avec le Centre de Gestion.
- **La société Lorraine Repro nous propose de changer le photocopieur actuel pour un plus performant et moins cher. Cette promotion n'est valable que ce mois-ci.**
Le conseil donc à l'unanimité.
- La Préfecture nous demande de remettre à jour les longueurs de voirie communale après transformation de certains chemins en rue (chemin des koeurs, chemin des roches, Rue Arnaud Beltrame).
Le conseil accepte à l'unanimité de classer ces chemins dans la voirie communale.
- Le conseil départemental dans le cadre de Natura 2000 propose d'installer gratuitement un panneau présentant un ouvrage hydraulique de la Meuse et décrivant une partie de la faune locale (Chauve-souris) près de la passerelle sur la rivière du Mont.
Le conseil accepte à l'unanimité.

Entreprises à Sampigny

Nous avons décidé de vous présenter à chaque nouveau numéro une entreprise ou un commerce du village.

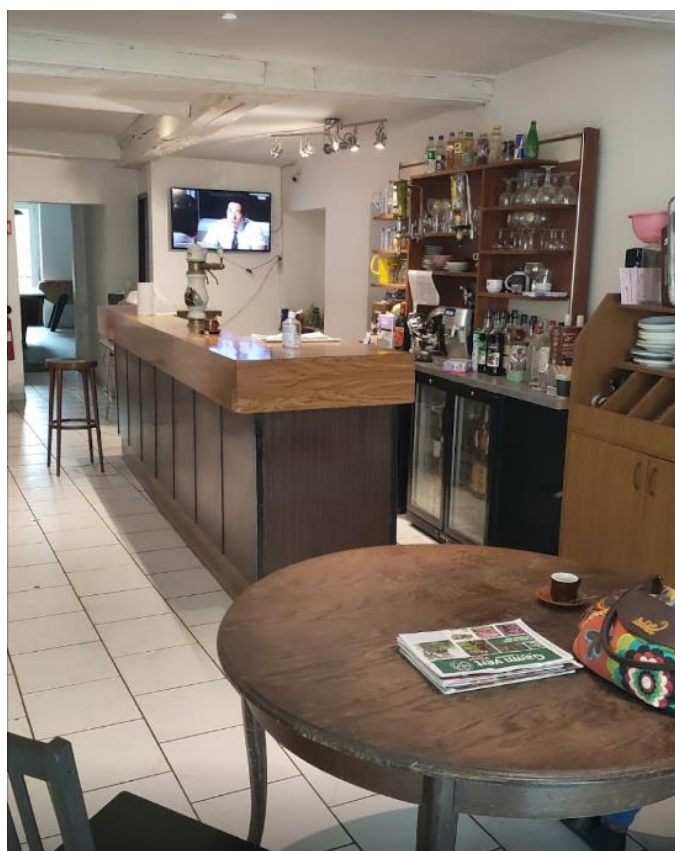
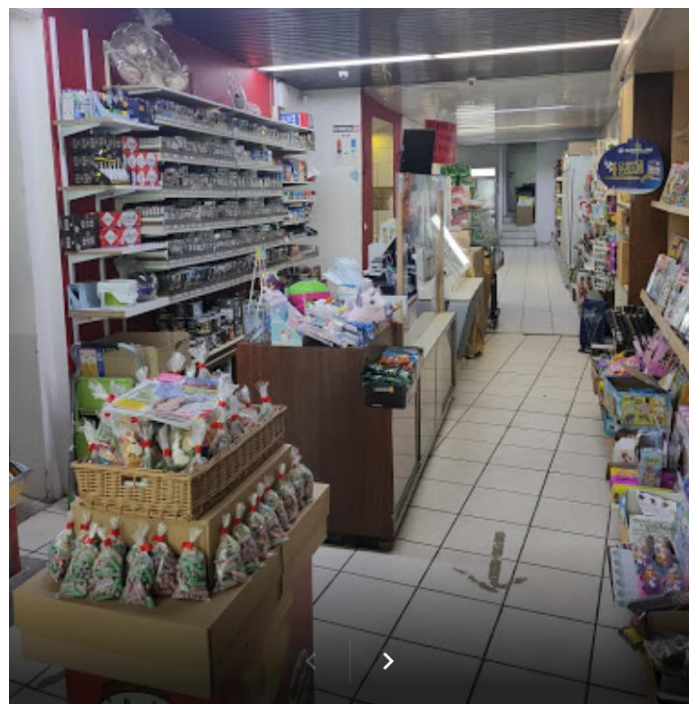
Cette fois-ci nous vous présentons **le point central** de Madame Nathalie PISSINGER

BAR – BUREAU DE TABAC – ÉPICERIE LE POINT CENTRAL

Nathalie PISSINGER
50 Rue Raymond Poincaré
55300 Sampigny

Horaires d'ouvertures :

Lundi au Vendredi	7h à 20h
Samedi	7h à 19h
Dimanche	8h à 17h30



ÉPICERIE

Les jeudis

Paniers de Légumes Bio de saison
5 Variétés à commander

2 personnes 9€
4 personnes 18€ environ 4 kg

Contact : (CHRISTOPHE)
Tel : 06.61.53.40.77

Nouvelles entreprises à Sampigny !!

Monsieur Dylan DOS SANTOS offre ses services de désinfection, nébulisation, destruction hyménoptères, dératisation et de formation SST et initiation « Alerter, Masser, Défibriiler »

<h2>Désinfection Nébulisation</h2> <p>EFFICACITE COUVERTE SUR LE CORONA VIRUS</p> <p>Nébulisation de locaux, domiciles, véhicules...</p> <p>Tarifs</p> <p>0 à 50m2 : 3€/m2</p> <p>>50 m2 sur devis gratuit</p> <p>DOS SANTOS DYLAN Nébulisation de locaux Disponible 7j/7 Saint-Mihiel 06-07-87-87-56 dylan55011994@gmail.com</p> <p>certifiée EN14476</p> <p>Bactéricide Mycobactéricide Levuricide Fongicide Sporicide Virucide</p>	<h2>Destruction hyménoptères</h2> <p>Détection Destruction</p> <p>Elimination des guêpes, frelons européens et asiatiques à domicile</p> <p>Tarifs</p> <p>A partir de 75€ le nid</p> <p>devis gratuit</p> <p>DOS SANTOS DYLAN Disponible 7j/7 Saint-Mihiel Destruction hyménoptères 06-07-87-87-56 dylan55011994@gmail.com</p> <p>PROFESIONNEL CERTIBIOCIDE CERTIFIE</p>	<h2>Dératisation</h2> <p>Elimination complète à domiciles, véhicules, caves, greniers...</p> <p>Détection Capture Pièges (électriques) Leurrés</p> <p>Tarifs</p> <p>sur devis gratuit</p> <p>Produits BIOCIDE</p> <p>DOS SANTOS DYLAN Nébulisation de locaux Disponible 7j/7 Saint-Mihiel 06-07-87-87-56 dylan55011994@gmail.com</p>
<p>FORMATION SST</p> <p>FORMATION « Gestes et Postures »</p>	<p>Format DDS</p> <p>dylan55011994@gmail.com</p> <p>06-07-87-87-56</p> <p>DOS SANTOS Dylan</p>	<p>INITIATION Alerter, Masser, Défibriiler</p> <p>RECYCLAGES, Autres</p>

Madame Ludivine DORLAND vend des vêtements de seconde main pour enfant de 0 à 12 ans
06.26.38.12.75

D'UN BOUT'CHOU A L'AUTRE

Achat et vente de vêtements de seconde main **A DOMICILE**

DE 0 A 12 ANS

d'un bout'chou a l'autre
ludi55@hotmail.fr

06 26 38 12 75

Habiller vos enfants à prix malin

Empremer par mon voisin ne pas jeter aux la voie publique



Médecins aux alentours de Sampigny

Le docteur Richard EBERHART, souffrant, a été contraint d'arrêter momentanément ses consultations.

Avec l'accord de Madame EBERHART et à l'aide des autorités compétentes, nous avons établi la liste des médecins qui peuvent soit se déplacer soit vous accueillir dans leur cabinet.

Nous souhaitons un prompt rétablissement au docteur EBERHART.

COMMERCY

Docteur Martine FOULLE
28 Avenue Stanislas
55200 Commercy
03.29.91.59.26

Docteur Maria RIFF
38 Rue Alphonse Verneau
55200 Commercy
03.29.91.04.38

Docteur Philippe SEDILLOT
25 Place Charles de Gaulle
55200 Commercy
03.29.91.03.16

Docteur Olivier GAUTHIER
25 Place Charles de Gaulle
55200 Commercy
03.29.91.03.16

Docteur LONGUET
25 Place Charles de Gaulle
55200 Commercy
03.29.91.03.16

Docteurs LAMOUILLE et PONSIN
10 Rue Raymond Poincaré
55200 Commercy
03.29.91.83.57

Docteur MAALEJ ADNENE
5 Avenue Stanislas
55200 Commercy
03.29.91.01.44

EUVILLE

Docteur Nadine MICHAUX
17 Rue du Poirier à l'huile
55200 Euville
03.29.91.25.23

LEROUVILLE

Docteur Dominique et Docteur Brigitte CARTON
17 Rue Nationale
55200 Lérouville
03.29.91.23.99

ST MIHIEL

Docteur Hugues JEANMAIRE
4 Rue des Abasseaux
55300 Saint-Mihiel
03.67.18.05.12

Docteur Alex EZZ-EDDINE
4 Rue des Abasseaux
55300 Saint-Mihiel
03.29.76.91.40

Docteur Hervé HUMBERT
4 Rue des Abasseaux
55300 Saint-Mihiel

Lacroix sur Meuse

Docteur Sandra ROY
7 BIS Rue des Blots
55300 Lacroix-sur-Meuse
03.29.90.11.76

Docteur Amandine SCHIVRE
7 BIS Rue des Blots
55300 Lacroix-sur-Meuse
03.29.90.11.76

Agent d'entretien (H/F)

L'association ALYS est mandatée par la Communauté de Communes du Sammiellois pour assurer le fonctionnement des crèches de St Mihiel et Lacroix sur Meuse

Description de l'offre

L'association Alys recrute du personnel pour un poste en remplacement à la crèche Les Lutins Des Prunus à Saint ~~Mihiel~~. Vous serez chargé(e) de l'entretien général et du maintien de l'hygiène de la crèche (sols, murs, mobilier, surfaces vitrées et de travail, ...); du rangement des locaux, etc...

Autonome, vous faites preuve d'adaptation et de rigueur.

Détails de l'offre

- Lieu de travail : Saint ~~Mihiel~~
- Type de contrat : CDD de remplacement 6 mois minimum
- Durée hebdomadaire de travail : 10 heures
- Expérience : Débutant accepté, connaissance des règles d'hygiène souhaitée.
- Formation : CAP agent de propreté et d'entretien ou équivalent serait un plus.
- Salaire indicatif et avantages sociaux

Salaire horaire SMIC

Merci de transmettre CV et lettre de motivation à l'Alys (adresse ci-dessous).

5 Rue du Dr Carrel 55100 Verdun
03.29.86.06.00
www.alys.fr – recrutements@alys.fr



Urbanisme



Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont désormais réalisables en ligne

Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne un nouveau dispositif donnant la possibilité de constituer sur internet un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme. Celui-ci s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels.

« Après une phase expérimentale qui a permis de recueillir les avis des utilisateurs », le ministère de la Transition écologique et Service-public.fr viennent de mettre en ligne la version définitive de l'Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme (ADAU).

« Destinée aux particuliers comme aux professionnels », cette nouvelle démarche en ligne permet donc de constituer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme, tel qu'un permis de construire, un permis d'aménager ou encore un permis de démolir.

Rejets de dossier et de contentieux réduits

Ce service doit permettre aux usagers d'être « guidés au plus près de leurs besoins pour constituer un dossier complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues » afin de « compléter automatiquement le formulaire Cerfa correspondant », explique le ministère de la Transition écologique dans son communiqué. L'objectif est ainsi de réduire « les rejets de dossier, de contentieux et toute autre difficulté liée à ce type de demande ».

Comme l'indique le ministère, l'internaute doit, tout d'abord, renseigner ses travaux. « Il peut désigner précisément la parcelle concernée sur une carte interactive réalisée par l'Institut national de l'information géographique et forestière » avant d'être « guidé par une série de questions en fonction notamment du type de travaux envisagé et de son projet ».

A l'issue de cette phase de « guidage en ligne », celui-ci accède alors à « une interface, ne comportant que les champs et les pièces nécessaires à son projet, dans le cadre du formulaire cerfa correspondant qui est alors automatiquement rempli ».

Une transmission directement aux communes « à terme »

Une fois finalisé, l'utilisateur n'a plus qu'à récupérer son dossier complété pour le déposer en mairie. A terme, souligne le ministère, « la démarche permettra de le transmettre directement de manière dématérialisée aux communes raccordées ».

Les différents formulaires Cerfa restent, toutefois, toujours disponibles directement sur le site Service-public.fr. Ils concernent le permis de construire de maison individuelle, la déclaration préalable de travaux maison individuelle, le permis de construire comprenant ou non des démolitions, la déclaration préalable de constructions non soumises à permis et celle de lotissements non soumis à permis d'aménager. Sont également concernés le permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions, le permis de démolir ou encore le certificat d'urbanisme.

Affouages

C'est dans le respect des règles sanitaires que l'attribution des lots d'affouages a eu lieu le 27 novembre 2020 à la salle Mariette Vautrin.

Seulement 10 lots ont été attribués. Les 19 autres affouagistes devront déjà finir leurs lots.

Pour rappel, vous pouvez d'or et déjà venir en mairie pour vous inscrire si vous voulez du bois façonné et livré. Pour rappel : le prix est de 39€ le stère.



Rappel de la réglementation préfectorale

- Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires. Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme !!!



- Par ailleurs nous sommes obligés de rappeler une fois encore que les branches d'arbres et les lierres qui dépassent les clôtures doivent être taillés par leur propriétaire.
- Vous n'êtes pas sans savoir que la commune, conformément à la réglementation, n'utilise plus de désherbant. Merci donc, de bien vouloir entretenir vos devant de maison comme prévu par la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014.



Petit rappel...

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, nous vous demandons d'être vigilant auprès de vos amis à quatre pattes.

Incivilités

Rappel.

Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!

**Il n'y a pas de petits papiers
Il n'y a pas de petits mégots
Il n'y a pas de petites crottes**

IL N'Y A PAS DE PETITES INCIVILITÉS !

**RAPPEL : Des canisacs sont distribués
gratuitement à la Mairie**

Mon humain
est propre et bien élevé.



Il ramasse mes





AMELIORATION DE L'HABITAT : des subventions exceptionnelles pour financer vos travaux

Depuis le 11 décembre 2017, la Communauté de Communes du Sammiellois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façades.

Sous conditions, l'OPAH aide les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Les aides de base varient de 35% à 50% du montant des travaux HT, avec des plafonds de dépenses, auxquelles s'ajoutent des primes (Etat, Département, communauté de communes et Région), qui toutes cumulées peuvent couvrir jusqu'à 80% des projets.

Elle aide aussi les propriétaires bailleurs désireux de rénover un logement mis en location dans certaines communes. Dans ce cas, il n'y a pas de plafond de ressources, mais d'autres conditions à étudier.

Pour vérifier votre éligibilité et le cas échéant bénéficier des avantages mis en place, n'hésitez pas à contacter le CMAL (Centre meusien d'amélioration du logement) qui tient des permanences comme définies ci-dessous.

Le CMAL est chargé de vous aider, gratuitement et sans engagement, à tous les stades de vos démarches : informations, conseils, calcul des gains énergétiques, aide à la constitution des dossiers, etc.

03.29.79.23.10



- **Permanences conciliateur et assistante sociale**

<p>ASSITANTE SOCIALE (sur RDV) 03.29.89.12.82</p> 	<p>CONCILIATEUR DE JUSTICE 06.07.59.08.23</p>
<p>Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre</p> <p>Les personnes peuvent être reçues après prise de rendez-vous à Saint Mihiel.</p> <p>Des visites à domiciles peuvent être effectuées après accord de la responsable.</p>	<p>Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre</p>



Informations directes par mail

Pour toutes informations (ex : travaux, coupures d'eau, chats perdus, Covid, informations sur les crues etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.

Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante : ou venir chercher une fiche information en Mairie.

Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée

**Notre site: Sampigny.fr « le village qui rend heureux »
est en cours de restructuration
Notre page Facebook est réactivée : @Mairie de Sampigny.
N'hésitez pas à nous suivre.**



Recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour qu'ils effectuent leur journée défense et citoyenneté (JDC).

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- Auprès de la mairie de son domicile



Musée départemental Raymond Poincaré



Adresse : 6-12 Rue du Château, 55300
Sampigny

Téléphone : 03.29.90.70.50

Facebook : Musée Raymond Poincaré

Site : <http://www.musees-meuse.fr/>

ADRESSES UTILES

ADMINISTRATIONS

Mairie de SAMPIGNY

5 place de Mulhouse
55300 SAMPIGNY
 03.29.90.70.44
mairie@sampigny.fr

Horaires mairie

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h30
Le samedi ; 9h00-12h00

Horaires Agence Postale

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h00
Le samedi ; 9h00-11h30

CODECOM ST MIHIEL

Place des Moines
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 12 88

PREFECTURE DE LA MEUSE

40 Rue du Bourg
55000 Bar-le-Duc
03 29 77 55 55

Gendarmerie ST MIHIEL

15 avenue de la 40ème Division
55300 Saint-Mihiel
Ouvert le Dimanche
03.29.89.00.41

Permanences assistante sociale

Saint-Mihiel ; 03.29.89.12.82

L'Agence Postale de SAMPIGNY

03.29.90.02.82

Trésorerie de Saint-Mihiel

BP 10
2 Avenue de la Libération
55300 Saint-Mihiel
03.29.89.01.26
Du Lundi au Mardi : 08h30 à 12h00
13h30 à 15h30
Le Jeudi : 08h30 à 12h00
13h30 à 15h30

Déchetterie de St MIHIEL

Route de Bar le Duc
55300 Chauvencourt
03 29 90 91 73

Piscine de Saint Mihiel

Avenue du Général de Gaulle
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 05 65

Liens Utiles

- www.meuse.fr | Conseil départemental de Meuse
- www.lorraine.eu | Conseil régional de Lorraine
- www.meuse.cci.fr | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Meuse
- www.lorraine.cci.fr | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Lorraine
- <http://otsisaintmihiel.e-monsite.com/> | Office du Tourisme du Pays de Saint-Mihiel



LA VIE DES ASSOCIATIONS


Modifiable en fonction des consignes COVID

- Karaté

Heures des cours :

Renseignements M. Emmanuel Mexique :

07.89.36.41.60 / 03.29.90.96.75

Lundi	Jeudi
19h30 : Body karaté	18h30 : karaté enfants
	19h15 : karaté ados, adultes
	20h15 : karaté contact



Association APPEL

Contacts :

- téléphone : 03.29.90.72.08

- mails : appel@ecole-appel.fr ou caverne@ecole-appel.fr

Site Internet : www.ecole-appel.fr

- Gym volontaire

Le jeudi de 9h30 à 10h30 à la
salle polyvalente Mariette
Vautrin

Renseignements Mme Debras
(Pte) : 06.44.88.35.63.



Hatha-Yoga

Le mardi de 18h00 à 19h30 à la
salle polyvalente Mariette
Vautrin

Renseignements ou essai
Mme Angelidakis : 06.40.28.43.96

Poing Carré

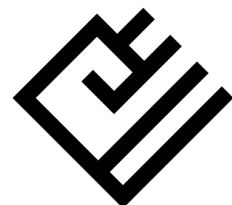
Chères futures festivalières, chers futurs festivaliers,

La Covid-19 ayant empêché l'édition de 2020, la première édition du Poing Carré Festival aura lieu le 10 juillet 2021.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant cette première édition sur nos pages Facebook et Instagram (Poing Carré) ainsi que sur notre site internet: www.poingcarre.fr

Si vous souhaitez soutenir l'association en devenant adhérent ou bénévole, contactez-nous via: contactpoingcarre@gmail.com .

Rendez-vous l'année prochaine !





Rugby Centre Meuse Force 4

Renseignements M. Frédéric ERNST : 06.83.53.32.12.

Site : rugbycentremeuse.fr

Les écoles de Rugby ont repris leur activité que ce soit les mercredis après-midi dès 14h00 à Pierrefitte sur aire et les samedis de 10h00 à 12h00 à Sampigny en lieu et place de Commercy.

Le championnat ne reprendra pas avant janvier au mieux.

Nous avons tout de même prévu le 19 juin le Challenge Tridon à Pierrefitte et le 11 et 12 septembre pour la deuxième fête de la bière .

Nous sommes aussi à la recherche de sponsors, de bénévoles pour nous aider.

Nous avons comme projet le recrutement d'un apprenti en communication pour nous seconder dans nos tâches de sponsoring, création de supports...

Nos écoles de rugby vont participer avec Bar le Duc et Verdun à des ateliers rugby jeunesse d'ici le mois d'avril.

Arte'fact



Le Salon d'Artisanat d'Art de centre Meuse 2020 de Sampigny, organisé par l'association Arte'Fact, a été annulé suite à la crise sanitaire. Ce Salon, incontournable de la scène artisanale régionale, permet de découvrir un éventail de la production de nos artisans et vous sera de nouveau proposé courant novembre 2021

Nouvelle Génération

De nombreuses activités ont été proposées par l'association Nouvelle Génération pour le plus grand bonheur des adhérents.... Après la galette en janvier, la visite à Kirrwiller et le concours de belote en mars, nos anciens rêvent de se retrouver. Mais la crise sanitaire majeure que l'on connaît et la vulnérabilité des plus de 65 ans nous empêchent de nous projeter pour le moment. Dans le cadre de « Ma faMeuse Idée », le projet associatif d'un atelier Patchwork sélectionné dans les 159 projets retenus par le conseil départemental sur 600 présentés.

Malheureusement, il a été recalé.

Ce beau projet reste d'actualité. Nous comptons sur l'aide de la mairie et de la Codecom qui devrait nous être confirmé dans les prochains mois. Il faut attendre la levée des barrières sanitaires et garder le moral en attendant des jours meilleurs.



PÉTANQUE

Prochainement un nouveau club de pétanque va ouvrir sur Sampigny « La pétanque Sampignolaise ». A la présidence Monsieur Marc PARISOT et Monsieur Jérémy LEMAIRE, secrétaire.

Suite à cette crise sanitaire, nous ne pouvons pas organiser qui que ce soit, mais nous espérons pouvoir organiser quand la situation nous le permettra, des concours qualitatifs pour les licenciés ainsi que des concours amicaux ouverts à tous (vacanciers, amateurs, familles) car la pétanque est un sport, une passion mais avant tout un plaisir et de la convivialité.

Pour tous renseignements : Monsieur Marc PARISOT 06.62.58.16.49

Dynasamp



Après une bien triste année 2020, DYNASAMP garde l'espoir de vous revoir très prochainement et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Nous sommes pressés de vous retrouver en pleine forme pour partager à nouveau tous ces moments de bonheur, de convivialité et d'amitié qui nous lient.

Bonne et heureuse année 2021

Nous avons plein de projets pour vous...



Plan Mercredi

Nous vous rappelons que les mercredis récréatifs sont accessibles à tous les enfants de Sampigny et des villages alentours scolarisés de 3 ans à 11 ans, chaque mercredi en période scolaire, à la salle Mariette Vautrin de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires modulables à la demande des parents) et permettent aux parents de confier leurs enfants en toute tranquillité à des animateurs diplômés. Des thèmes sont définis pour l'année par session en collaboration avec la CAF, l'éducation Nationale et toutes nos associations sportives et culturelles.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à inscrire vos enfants au secrétariat de mairie, par mail : mairie@sampigny.fr ou par téléphone au 03.29.90.70.44.

En moyenne, 14 enfants sont présents tous les mercredis. Les activités faites durant la session du 4/11 au 16/12 : jeux collectifs, activités gourmandes, réalisation de décoration pour Halloween, décoration du sapin de Noël devant la mairie, confection du calendrier de l'Avent, le 16 décembre repas à midi entièrement réalisé par les enfants et distribution de chocolats. Pour la 2ème session du 6/01 au 17/02 le thème sera les animaux de l'hiver. Au programme : jeux collectifs en salle et extérieur, activités gourmandes, bricolage d'hiver, préparation de Mardi Gras. **A RELIRE AVEC MICHELE**



Colis de Noël

Le repas offert traditionnellement en fin d'année par la municipalité n'ayant pu être mis en place en raison de la situation sanitaire, les personnes de 65 ans et plus ont reçu un colis à leur domicile remis par les membres du CCAS.



Brioques de l'amitié (ADAPEI)

Le samedi 17 octobre 2020

Cette opération contribue à financer des projets pour les enfants et adultes de l'ADAPEI

La vente des brioques à domicile connaît chaque année un très vif succès par l'accueil et la générosité de tous les sampignolais.

Le stock de brioques a été épuisé dans la matinée.

Un grand merci aux bénévoles, élus, CCAS et Nouvelle génération pour leur démarche ainsi que l'ensemble des sampignolais pour leur participation.



Suivi des personnes

En raison de la situation sanitaire actuelle, le CCAS assure un suivi hebdomadaire des personnes qui répondent aux critères définis par la Préfecture. Un contact téléphonique est établi chaque semaine et permet de connaître les besoins de chacun et chacune. Ceux-ci sont pris en compte par les bénévoles du CCAS qui se déplacent pour les besoins urgents tels que les courses ou la pharmacie.

Pour les démarches administratives, le bus Maxilien assure une permanence une fois par mois devant la mairie.



• Assistantes maternelles

Nom/Prénom	Adresse	Téléphone	Nb de place temps complet
GUILLET Dyane	SAMPIGNY – 7 rue de l’Eglise	06.60.76.01.35	4 dt 1 de + 22 mois et 1 de + 3 ans
LEMAIRE Sabine	SAMPIGNY – 1 rue du 10eme Chasseur	03.29.90.74.01	4 dt 2 de + 3 ans
PETITCOLIN Francine	SAMPIGNY – 31 rue Henriette de Lorraine	06.80.15.52.02	4 dt 2 de + 3 ans
RIVIERE Valérie	SAMPIGNY – 4 rue de la Motte	03.29.90.94.02	2 de + 3 ans
MAX Alice	SAMPIGNY- 26 rue Raymond Poincaré	03.29.91.30.90	3 dt 2 de + 2 ans

RAM 2021

Janvier/ Février

Mercredi 6 janvier galette des rois

Vendredi 22 janvier raconte tapis

Mercredi 3 février la chandeleur

Vendredi 19 février pâte à modeler



Vous avez 60 ans et plus ?
Vous n'avez pas ou plus de moyen de transport ?

Personne pour vous conduire ?

Vous résidez sur le territoire de la Codecom du Sammiellois ?



**L'ILCG du Sammiellois
peut vous aider !**

L'ILCG du Sammiellois met en place un service de transport **accompagné** à la demande pour les personnes résidant sur la Codecom du Sammiellois.

L'ILCG du Sammiellois vous informe des nouveaux horaires et tarifs du transport accompagné à la demande à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Horaires :

Mardi de 14h à 17h,
Jeudi de 13h30 à 16h,
Vendredi de 14h à 17h.

Tarifs :

Pour Saint-Mihiel :

3 € l'aller/retour et 3 € en plus par quart d'heure supplémentaire dans la limite d'une demi-heure.

(Par exemple : déplacement chez le médecin aller/retour 3 € + pharmacie 3 € + courses à Carrefour 3 € = 9 € au total)

Pour les villages extérieurs :

4 € l'aller/retour et 3 € en plus par quart d'heure supplémentaire dans la limite d'une demi-heure.

(Par exemple : déplacement chez le médecin aller/retour 4 € + pharmacie 3 € + courses à Carrefour 3 € = 10 € au total)

Prévenir le secrétariat 48 h à l'avance

Contact

ILCG DU SAMMIELLOIS

5 rue des écoles

55300 SAINT-MIHIEL

03.29.90.94.94.

ilcgs.stmihiel@wanadoo.fr

ILCG
du Sammiellois



Camion MAXILIEN

Maxilien est un véhicule itinérant sur le territoire meusien, mis en place par le Conseil départemental. Il se stationne devant la mairie.

Celui-ci a pour mission de faciliter l'accès aux droits, améliorer le repérage des personnes en difficulté, de lutter contre la fracture numérique, de renforcer la présence des services publics en milieu rural etc.

Le camion Maxilien sera à Sampigny le :

- 28 janvier 2021 de 9h00 à 12h00
- 25 février 2021 de 9h00 à 12h00
- 25 mars 2021 de 9h00 à 12h00



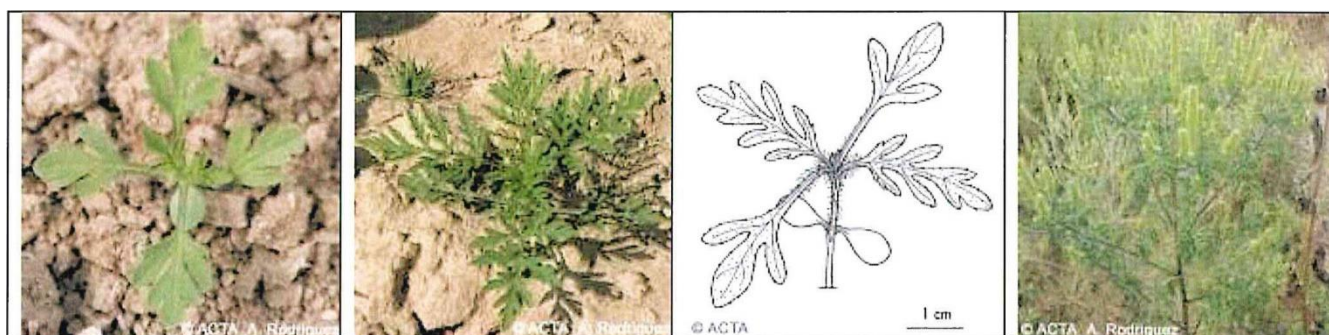
Ambroisie à feuilles d'Armoise

Identification et Description

Nom commun : Ambroisie à Nom latin : *Ambrosia* Noms vernaculaires : Absinthe du pays, feuilles d'Armoise *artemisiifolia* ambroisie élevée, herbe à poux, popina (03)

Famille : Astéracées

Classe : Dicotylédones



Plantule - La plantule est poilue avec des feuilles opposées. Sa teinte est d'un vert franc. Les cotylédons sont charnus, moyens et elliptiques ou obovales. Les 2 premières feuilles sont lobées ou divisées. Leurs nervures blanchâtres sont bien visibles. A ce stade, l'ambroisie peut se confondre avec l'anthémis des champs
Plante adulte - L'ambroisie mesure en moyenne de 30 à 100 cm et peut atteindre jusqu'à 2 m en culture. Elle dispose d'une racine principale pivotante, d'une tige

Rougeâtre, robuste et fréquemment ramifiée dès la base. Les feuilles triangulaires sont fortement divisées en segments fins. Elles sont munies à leur base d'un pétiole légèrement élargi pourvu de longs poils raides. La plante est monoïque (fleurs mâles sur les inflorescences terminales et fleurs femelles à l'aisselle des feuilles supérieures). L'ambroisie peut être confondue avec l'armoise vulgaire (*Artemisia vulgaris*) qui possède un port et une division foliaire proche mais dont toutes les feuilles sont alternes avec une forte pilosité cotonneuse sur la face inférieure.

Semence - Les semences (akènes) en forme de petites toupies mesurent de 3 à 4 mm de long sur 1,5 à 2,5 mm de large. Elles sont de couleur brun jaunâtre à brun noir et pèsent entre 2 et 5 mg en moyenne.

Nuisibilité

Impact sur le rendement

Au printemps, le développement végétatif rapide rend l'ambroisie très concurrentielle des cultures. En cas d'infestation sur tournesol, le rendement de la récolte peut diminuer de deux tiers. L'ambroisie peut aussi concurrencer fortement la culture de pois de printemps et être à l'origine de difficultés de récolte : les pois se tassent au sol et les ambrosies se développent rapidement au-dessus de la culture, notamment dans les passages de roues.

Impact sur la qualité / Gêne à la récolte

La qualité des récoltes (tournesol, soja notamment) est souvent dépréciée par la présence de verts, d'impuretés et d'humidité. Cette espèce est également redoutée au plan de la santé humaine. Son pollen provoque des allergies chez un grand nombre de personnes. Cette nuisance est renforcée par une longue période de floraison et l'émission d'un pollen très abondant et facilement disséminé. Rajoutons que l'ambroisie à feuille d'armoise est susceptible d'héberger le mildiou du tournesol (*Plasmopara halstedii*) dans les parcelles où sa présence est remarquée.

Cas particulier : cultures porte-graines

Normes impuretés en cultures et dans les lots, difficulté de triage et présence dans les lots.

- La norme impureté en cultures est applicable à la parcelle, en nombre de plantes.

- La norme impureté dans les lots citée ici s'applique au cas général. Pour plus de précisions se référer au règlement technique annexe. www.onis.fr

Combinez les méthodes préventives

Efficacité des différentes méthodes agronomiques

Rotation des Labour Déchaumages et faux- Décalage de la date de cultures semis semis

Efficacité de la méthode



Rotation des cultures L'introduction de cultures d'hiver dans la rotation et l'intervalle maximal de temps entre 2 cultures d'été limiteront les infestations. Il faut chercher à éviter les retours fréquents et successifs de cultures à risque (tournesol, soja) qui, en cas de défaillance des herbicides, rendent possible la grenaison de l'espèce avant récolte.

Labour Les graines d'ambrosie sont capables de rester viables dans le sol très longtemps, si bien que leur enfouissement par le labour, même occasionnel, ne constitue pas une stratégie d'épuisement très efficace. D'autres leviers d'action sont à privilégier.

Déchaumages et faux-semis La présence d'ambrosie après une récolte estivale (céréales, colza protéagineux, etc.) oblige une grande réactivité en matière d'interventions de déchaumage sur toute la période d'interculture. Les germinations estivales sont fréquentes. Toute intervention destinée à stimuler les processus de levées en interculture favorisera l'épuisement du stock semencier

Décalage de la date de semis Il faut éviter une date de semis précoce du tournesol afin de faire lever et détruire un maximum d'ambrosies avant le semis. Un semis réalisé à partir de début mai, consécutivement à une préparation précoce du lit de semence de la culture (sols argileux) ou à la pratique de faux-semis (limons), diminuera en amont de la culture le risque d'émergence de l'adventice.

Autres méthodes préventives Attention au transport de graines par le matériel de récolte : nettoyez soigneusement la moissonneuse-batteuse après la récolte d'une parcelle infestée pour réduire la dissémination vers les autres champs. Lors de la récolte d'une parcelle sale, soignez les réglages de la moissonneuse-batteuse (desserrage du contre-batteur, réduction de la vitesse du batteur, hauteur de coupe, ouverture des grilles à la vidange, etc.) En bord de routes, la fauche contribue à la gestion des plantes invasives et allergènes comme l'ambrosie. Retarder la première fauche présente une plus grande efficacité si l'on cherche à perturber le cycle de l'ambrosie. Mais même avec deux coupes, une rupture totale du cycle de la plante n'est pas assurée chaque année même si cela permet de réduire considérablement la production de semences. Il a été observé que l'ambrosie était en mesure de produire des semences viables 45 jours après une fauche.

Photos...

Photo de classe de CM2 en 1996



Saurez-vous les reconnaître ?

**Formation SST pour les agents
communaux techniques et administratifs**

